

UN FONDATEUR DU PLATEAU-MONT-ROYAL

FRASQUE DE JEUNESSE D'UN VIEUX ZOUZOU



KEVIN COHALAN,
MEMBRE DU C.A. DE LA SHGP

GUSTAVE ADOLPHE DROLET (prononcé « Drolette » ; 1844-1904), rejeton d'une famille seigneuriale, zouave pontifical, avocat et entrepreneur,

est l'un des fondateurs du village de Saint-Jean-Baptiste, ayant en 1872, avec ses associés, offert à monseigneur Bourget (dans un geste non pas tout à fait désintéressé) une partie du terrain de l'ancienne ferme Comte pour la construction, rue Rachel, de l'église paroissiale. Le nom de la rue Drolet perpétue sa mémoire.

« **LE CHEVALIER DROLET** » – membre de l'ordre militaire pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand ainsi que de la Légion d'honneur de France – publiée en 1893, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire du départ pour Rome des zouaves canadiens, un recueil de souvenirs, intitulé *Zouaviana* et dédié, par « un vieux zouzou », à ses camarades d'autrefois. « J'ai eu bien des jours heureux dans ma vie, dit-il, mais... c'est aux zouaves pontificaux que je dois les meilleurs. »

IL NE FAUT PAS, parce qu'il était zouave, présumer de sa part des convictions toujours ultramontaines. Il a également été membre de l'Institut canadien et est devenu un proche collaborateur de Sir Wilfrid Laurier, au nom duquel il retournait à Rome en 1896 afin de dénoncer auprès du Saint-Siège les agissements du clergé canadien lors des élections fédérales.

ZOUAVIANA commence par le récit d'une aventure que l'auteur a vécue vers l'âge de vingt ans. En 1864, fraîchement sorti de l'école militaire de Québec et travaillant péniblement dans un cabinet d'avocats à Montréal, il est tout à coup invité par le colonel de Salaberry, fils du héros de Châteauguay, à assumer le commandement d'une compagnie de 65 volontaires tenant garnison à la frontière américaine « pour guerroyer contre les Féniciens ». « Échanger le rond de cuir et les manches de lustrine ¹ pour l'épée, les galons d'or, les couronnes et les étoiles ! » : il ne demande pas mieux. Cantonné dans le village de Lacolle, il noue des liens d'amitié avec le jeune curé Labelle (1833-1891), futur apôtre des Laurentides. Mais la vie en garnison commence à peser lourd. « À cet âge on a la tête chaude... » Il sentait le besoin de se divertir. En voici les résultats...



A QUELQUES MILLES de Lacolle s'élevaient les restes d'un vieux fort, du célèbre Fort Montgomery, presque à cheval sur la frontière, et dont le gouvernement américain vient de décréter la restauration. Je ne sais pas ce qui me tarabustait, mais ce diable de fort démantelé me trottait par la tête, et il me semblait que ce serait une bonne farce à faire aux Américains qui tenaient garnison à Champlain, que d'aller m'en emparer et m'y établir avec mes habits rouges. C'était justement au mois d'avril 1865, quelques jours après l'assassinat du Président Lincoln.

J'en parlai à mes deux lieutenants qui ne virent pas le *Joke* du même œil que moi. Quoique je fusse leur supérieur hiérarchique, ils n'en avaient pas moins de douze à quinze ans chacun de plus que moi, et je crois qu'ils avaient aussi du bon sens en proportion de leur âge, plus que moi, en proportion de mon grade.

Toujours est-il qu'un bon jour, j'empruntai le cheval du Major Force, qui était devenu mon meilleur ami, et, conduit par mon ordonnance ², je résolus d'aller reconnaître le Fort Montgomery, pour dresser mon plan d'attaque, mes moyens de défense, et mon système d'approvisionnement futur.

Je me laissais conduire, absorbé dans mes pensées. Je prévoyais bien que les Américains feraient un nez en apprenant l'occupation du vieux Fort et que l'on me prierait de déguerpir : je refuserai, pensais-je. Alors on enverra des troupes pour me déloger.

Extrait de Zouaviana. Étape de vingt-cinq ans. 1868-1893 par Gustave A. Drolet, Ancien zouave pontifical, Commandeur de l'Ordre militaire de Saint-Grégoire-le-Grand, Chevalier de la Légion d'honneur. Montréal, Eusèbe Senécal & fils, 1893, pages 8 à 14. Transcription et notes de K. Cohalan.

Je résisterai : on me tuera des hommes, je leur en tueraï. L'Angleterre sera forcée d'intervenir. Ça sera peut-être un *Casus belli*. Quelle bonne affaire. Enfoncée Erostrate³ !

Pendant que je roulais ces pensées, cahoté dans le buggy du major, je fus soudainement tiré de ma rêverie par un coup de canon qui me fit faire un soubresaut tel, que j'en fus presque jeté hors de la voiture. Je revins à moi et constatai, qu'à la bifurcation, mon ordonnance, au lieu de prendre à gauche pour aller au Fort Montgomery, avait pris à droite. Nous étions rendus dans la jolie ville de Champlain, où toutes les troupes étaient sous les armes pour prendre part aux honneurs funèbres que l'on rendait à la mémoire du Président Lincoln. C'était une salve d'artillerie, tirée par les batteries que j'apercevais, rangées en bataille, qui m'avait fait revenir du pays des rêves.

Je pris vite mon parti de la nouvelle situation, et, après avoir remis mon cheval, je suivis la foule qui entra dans un temple protestant. Je pris place dans un banc et j'attendis.

Hélas, malheureux, j'ignorais ce que la providence me réservait. Parti de Lacolle pour prendre un fort, je faillis y être renfermé.

Un ministre fit l'ascension du *pulpit* et prononça l'oraison funèbre de Lincoln. Il dit que toutes les puissances de la terre prenaient part à la douleur du peuple américain, et que l'Angleterre, entr'autres marques de sympathie, avait délégué à cette démonstration, un officier distingué de son armée régulière, qu'il voyait dans l'église, mêlant ses larmes aux leurs... et patati et patata. Je ne crus pas d'abord que ces paroles pussent m'être adressées, mais dans le doute et pour ne pas attirer l'attention, je ne remuai pas, malgré l'envie qui me dévorait de regarder autour de moi, si je ne verrais pas cet officier anglais. A l'issue du service, au moment où je me préparais à sortir de mon banc, un officier d'ordonnance en grande tenue, vint me demander si je n'étais pas le commandant à Lacolle. Je répondis affirmativement : alors me dit cet officier, je suis chargé de vous présenter les compliments du colonel, "What's his name" et de vous inviter à passer aux quartiers généraux de la garnison. J'étais bien le délégué de l'armée anglaise, hélas !



Le village de Lacolle au 19^e siècle.

Je suivis, pas mal interloqué, mon guide, qui me présenta à une vingtaine d'officiers d'artillerie et de cavalerie, déjà rendus à leurs quartiers. Ces messieurs furent charmants pour moi d'ailleurs, et eurent la politesse de ne pas me laisser voir qu'ils lisaient sur ma figure, la noirceur de mes projets à l'égard du Fort Montgomery.

On me fit boire du Bourbon whiskey, puis le colonel insista si gracieusement, que j'acceptai son invitation à dîner, au mess.

Je fus placé à table près d'un officier de cavalerie, le capitaine B... qui me combla d'attentions, et du même Bourbon que tout à l'heure. J'avais aussi près de moi un *guest* civil, un avocat, je crois, qui buvait sec et qui me demandait toutes les cinq minutes, si j'avais fait la campagne de Crimée (en 1854, j'étais âgé de neuf ans !)

Bref, quand arriva l'heure des toasts, j'étais aussi allumé que l'avocat, mais beaucoup moins que le capitaine de cavalerie, qui voulait absolument que nous devinssions une paire d'amis et qui ne laissait pas courir longtemps les aiguilles de l'horloge, sans m'inviter à trinquer à la bonne amitié, à l'armée, etc.

Le colonel porta d'une voix émue et en termes bien sentis, un toast à la mémoire du regretté Abraham Lincoln. Ce toast fut bu en silence par tous, excepté par mon bouillant voisin, qui essaya en vain de chanter "For he was a jolly good fellow." Nous bûmes ensuite au président Johnson. L'avocat répondit à peu près. Puis le colonel frappant sur les bords de son assiette, afin

d'attirer l'attention, se leva et débita un compliment à l'adresse de l'armée anglaise qui avait délégué (toujours !) un de ses plus brillants officiers pour la représenter à la cérémonie funèbre. Dans ces circonstances, le colonel ajouta qu'il croirait manquer aux plus sacrés devoirs de l'hospitalité, s'il n'invitait pas ses officiers, tous des vétérans de Sherman et de Grant, à boire à la santé de la Reine Victoria.

Tout le monde se leva. Le capitaine B, après avoir encore essayé, mais inutilement, de chanter le *God save the Queen*, élevant son verre, se tourna vers moi en me criant "To Victoria, old boy !" M'adressant au colonel président je répondis, en levant mon verre : "To her most gracious Majesty, our beloved Queen Victoria."

Le capitaine me répéta de nouveau "To Victoria, old boy," mais d'une façon entortillée, voulant autant dire "To old Vic, my boy," qu'autre chose. Je le regardai bien en face, puis m'inclinant, je répétai : "To her most gracious Majesty, our beloved Queen Victoria."

B... déposa son verre pendant que tous les *guests* buvaient cette santé ; puis s'adressant à moi, il me demanda si j'avais eu l'intention de lui donner une leçon.—Je répondis : "Non !" et parus fort étonné de sa question. "J'ai accueilli, lui dis-je, le toast à Sa Majesté, comme on l'accueille toujours en Canada, sans penser à vous rien reprocher."— Le capitaine maintint son avancé et affirma qu'en le regardant insolemment, j'avais voulu lui donner une leçon. Les autres officiers intervinrent pour le faire

Suite à la page 12

FRASQUE DE JEUNESSE

Suite de la page 9

taire, mais inutilement. Les oreilles commençaient à me chauffer. A la fin, ennuyé des propos de cet aimable pochard, je lui dis pour en finir : “ Eh bien ! oui, là ! j’ai voulu vous donner une leçon et j’espère qu’elle vous profitera.”

Je me disais, en regardant, accrochés aux patères de la salle à manger, les sabres de tous ces messieurs : “ je ne peux pas prendre le Fort Montgomery aujourd’hui, mais je peux bien en découdre avec un officier américain. Il est plus gris que moi et je suis d’une jolie force au sabre, ” pensais-je. Le comte d’Orsay ⁴, par galanterie, s’est bien battu, lui protestant, parce qu’on avait irrévérencieusement parlé de la Sainte Vierge en sa présence, je dois, moi, officier, me battre pour la reine d’Angleterre, que ce butor appelle “ Old Vic.”

Le capt. B. me dit que j’allais lui rendre raison : –“ mais comment donc, avec plaisir, ” lui répondis-je. Je priai deux de ces messieurs de me servir de témoins, lorsque je vis B. laisser la table en titubant, pour aller prendre son sabre. Je me préparais à le suivre, lorsque le bouillant capitaine, s’accrochant dans une chaise, tomba à plat ventre. Deux officiers se précipitèrent pour le ramasser.

Je regardais relever mon adversaire et pensais en moi-même au triomphe facile que j’allais l’emporter, quand nous entendîmes un grand bruit à la porte. On vint avertir le colonel que la garde venait d’arrêter un personnage que l’on croyait être BOOTH, l’assassin de Lincoln.

Tout le monde déserta la table pour courir au corps de garde, voir le prisonnier. Un major me prit par le bras et m’entraîna avec les autres. J’y retrouvai, quelques instants après, le capt. B. qui, ne se rappelant déjà plus que nous avions voulu nous couper la gorge cinq minutes auparavant, vint me dire qu’il voulait absolument me faire la conduite, à cheval, jusqu’à mi-chemin, lorsque je partirais.

Après avoir vu le prisonnier, je donnai ordre à mon ordonnance de faire atteler, et escorté par quatre ou cinq de ces messieurs, parmi lesquels était mon nouvel ami, le capt. B. je pris congé du colonel et de ses officiers en leur disant

non pas adieu, mais au revoir à Lacolle.

J’entrepris de conduire, mais comme je ne connaissais pas les routes, je m’enfonçai dans l’état de New-York, au lieu de revenir en Canada.

Lorsque je reconnus mon erreur, il était tard. Rebroussant chemin, toujours accompagné de mon escorte, je retournai à Champlain pour y coucher. Passant devant le corps de garde, j’arrêtai pour revoir les officiers qui s’y trouvaient encore. En entrant, je vis un pékin ⁵ assis tristement dans un coin. Je me dirigeai vers lui et lui donnai un vigoureux *shake hand*, je lui recontai mon ÉGAREMENT. Je restai tout surpris de le voir accueillir ma démarche amicale, presque froidement.

Les officiers paraissaient aussi très contrariés de ma familiarité, avec ce monsieur. Je m’expliquai tout, quand je m’aperçus que ce particulier, que j’avais pris pour l’avocat à côté duquel j’avais dîné, n’était rien moins que le prisonnier soupçonné d’être l’assassin de Lincoln ⁶ !

Décidément je n’étais pas en veine ce jour-là. Je fus bien heureux de n’avoir pas risqué ma compagnie à l’attaque du Fort Montgomery, un jour aussi néfaste.

Le lendemain, je revins à Lacolle, calme et rafraîchi. Le capitaine B. m’accompagna jusque chez moi, avec trois officiers de cavalerie de son régiment, où ils furent mes hôtes et ceux de M. le curé Labelle, que cette aventure amusa beaucoup. Nous profitâmes même de la présence dans ce village, d’un artiste de Plattsburg, pour poser en groupe ! J’ai encore cette photographie et je ne la regarde jamais, sans penser à mon banquet de Champlain.

Je continuai à échanger des visites

avec les officiers de cette garnison qui, dans une chevauchée, venaient prendre l’absinthe à Lacolle. Depuis, j’ai fréquenté beaucoup de militaires, de toutes armes et de tous grades, mais j’ai rarement rencontré de plus charmants compagnons que ces vieilles culottes de peau de l’armée du Potomac.

Notes

1 Attributs proverbiaux de l’employé de bureau sédentaire : le coussin de cuir rond garnissant son siège, et les protège-manches en tissu glacé qu’il portait.

2 Dans le domaine militaire, un ordonnance (le nom est souvent employé au masculin en ce sens) est un soldat attaché à un officier pour l’entretien de ses effets, de ses armes et de son cheval.

3 Érostrate était l’incendiaire (356 av. J.-C.) du temple d’Artémis à Éphèse. Mis à la torture, il avouait les motivations de son geste : il cherchait à tout prix la célébrité et n’avait pas d’autre moyen d’y parvenir.

4 Alfred d’Orsay (1801-1852), appelé par Lamartine « l’archange du dandysme » : mieux connu en Angleterre qu’en France, ayant été pendant quinze ans le lion de la fashion à Londres. Artiste-peintre et sculpteur accompli, vers la fin de sa vie il est nommé par Napoléon III directeur de l’École des beaux-arts.

5 Terme d’argot militaire : nom que les soldats donnaient, souvent dans un sens péjoratif, aux civils ou à tout ce qui n’était pas militaire.

6 Ce qu’il n’était pas, John Wilkes Booth ayant plutôt fui vers le sud. Il est vrai que l’un des présumés conspirateurs, John Seuratt, a réussi, quelques jours après l’assassinat, à s’esquiver en franchissant la frontière canadienne près du lac Champlain. Mais Seuratt n’a pas été détenu par les troupes américaines. Étrangement, il s’est réfugié en Italie, où il s’enrôlait sous un pseudonyme dans les zouaves pontificaux.

Le portrait de Gustave Adolphe Drolet vers l’âge de 30 ans est en provenance de J.D. Borthwick, *Montreal: its History: to Which is Added Biographical Sketches, with Photographs, of Many of its Principal Citizens*, Montreal, 1875 (BAnQ, Collection nationale).

REMERCIEMENTS à l’antiquaire Gaston Breton, membre de la Société d’histoire de Parc-Extension, pour avoir généreusement prêté son exemplaire de *Zouaviana* en provenance de la bibliothèque de l’École catholique des Sourds-Muets, rue Saint-Dominique.

LE CHEVALIER DROLET, « pittoresque gentilhomme », est mentionné plusieurs fois dans le récit *Quartier Saint-Louis* (1966) de Robert de Roquebrune (1889-1976). Il « passait souvent rue Saint-Denis, majestueusement, dans sa victoria » (page 147). « On le rencontrait sans cesse dans la rue Saint-Denis, marchand de son petit pas pressé, se rendant à un lunch mondain ou à quelque thé élégant. Il habitait une maison « en bas de la côte » et vivait grandement car il était plutôt riche, grâce à de grands domaines... de la seigneurie de Saint-Aimé qu’avait possédée sa famille. Son nom se prononçait « Drolette » et le chevalier Drolet portait fièrement son titre comme un cadet du temps de Louis XV. Il était de petite taille et je l’ai toujours vu avec un chapeau de haute forme, peut-être pour se grandir. Avec son ventre et son impériale, il avait beaucoup de dignité » (pages 79-80).